

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Boite\\_044\\_A | Neurophysiologie Lagache & EEG. \[A\]](#)[Collection Boite\\_044\\_A-26-chem | Philosophie du droit. Item](#)[\[Droit et sociologie \(suite\)\]. L'obligation](#)

## [Droit et sociologie (suite)]. L'obligation

Auteur : Foucault, Michel

### Présentation de la fiche

Coteb044\_A\_f0564

SourceBoite\_044\_A-26-chem | Philosophie du droit.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Mauss, Marcel](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

---

mar au Paire (p. en fait qui écrit lire la Langue; cf  
nabhiens).

564

## L'obligation.

C'est l'ex. de ce processus d'unité; l'oblig. exerce  
d'autre part.

L'oblig. est d'abord subie puis les soumis prennent  
de + en + une. Il leur faut que ce soit le subissant.  
Ils peuvent exercer certaines choses. Il y a 2 choses d'  
oblig. - l'oblig. de faire  
- comparativement à ce qu'autrui me dit.

De cet ensemble d'obligations rien n'est d'abord  
dissocié, ségrégué. Ils sont sur qui relèvent ces devoirs  
oblig. ne sont pas d'abord nettement individualisés - on  
a pu parler, à mon avis, d'un état primitif de "droit totalisé"  
mot qui est justement de Pottier, charge qui  
comprend la totalité des biens

Faute : c'est l'ordre total à l'heure ; c'est  
le groupement substantiel - il

Et finalement : perso q. l'oblig.

Il y a deux familiers : gens d'ici  
étrangers : gens d'en bas > se  
retrouvent et prennent tels les formes de participation.

Ces familiers ont des obligations auxquelles ils ne  
peuvent se soustraire (oblig. intra-familiales); elles  
définissent le statut familial et social

① D'autre part en groupes il y a aussi des oblig. de parenté  
ou d'échange (de biens), de services, de familles /.

Ces obligations se réfèrent à l'intérieur du groupe ; il y a du chose qui dans gr. ne peut pas se faire : prétendre rotahen funéraire, il faut faire appel à l'autre groupe. (deux prétendre en plus ; prétendre techniques)

C'est au milieu de ces obligations que les relations et différenciations qui les suivent chercher leur origine ou aboutissement. et du tout jusqu'à la mort.

Le contrat : au sein d'un engagement entre l'function immédiate, nécessaire à la vie sociale non encore dégagée de toute ; les relations formes "non contractuelles", elles + compliquées.

Le mariage : c'est l'échange de femmes quindi 2 fins : - perpétuation de la famille BnF  
MSS  
- mise d'engagement pour faire circuler le trésor.

De ce forme précontractuelle, le rotahen est la forme la + difficile et la + accueillie.

Le mariage peut être envisagé c/ la sorte de rotahen : les prestations fournies par le groupe du mari sont rendues au moment de la naissance du enfant.

Chacun des biens échangés a c/ son rôle ; l'entier chargé d'une sorte de venir mystique qui le révèle à l'usage. Cf. chez les Maoris le que cette sorte d'entretien tenait à faire revenir les biens à leur ci-dessus nommé. Mais ne pas, cf. Rotahen, il maltra sur le compte